

CP/81/11

EUTELSAT COMMUNICATIONS REFINANCE AVEC SUCCES SA DETTE

- **Succès de l'émission obligataire d'un montant de 800 millions d'euros par Eutelsat S.A.;**
- **Nouvel emprunt in fine de 700 millions d'euros et nouvelle facilité de crédit revolving de 200 millions d'euros, maturité de 5 ans au niveau d'Eutelsat Communications S.A.;**
- **Allongement de la maturité moyenne du financement du Groupe Eutelsat Communications de 3,8 ans, au 30 juin 2011, à 5,1 ans ;**
- **Flexibilité financière accrue grâce à la diversification des sources de financement.**

Paris, le 7 décembre 2011

Eutelsat Communications (Euronext Paris : ETL) a annoncé aujourd'hui le refinancement au niveau de la holding Eutelsat Communications les lignes de crédit existantes d'un montant total de 1,765 milliard d'euros arrivant à échéance en juin 2013.

Ce refinancement sera réalisé au travers des opérations suivantes :

- l'émission d'obligations senior non assorties de sûretés (les « **Obligations** ») à 7 ans, pour un montant total de 800 millions d'euros par Eutelsat S.A. ; et
- un nouvel emprunt in fine d'un montant de 700 million d'euros et une nouvelle ligne de crédit revolving senior non assortie de sûretés, consentis à Eutelsat Communications SA, tous deux d'une maturité de 5 ans arrivant à échéance en décembre 2016.

Le livre d'ordres relatif à l'émission des Obligations a atteint plus de 4 milliards d'euros, illustrant la confiance du marché dans la solidité du modèle économique long terme d'Eutelsat. Les Obligations seront émises à 99,186% et remboursables à 100% de leur montant principal. Le coupon s'élèvera à 5,00% par an. Clearstream et Euroclear procéderont à la compensation des obligations. Une demande sera introduite en vue de la cotation des Obligations sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg. Les Obligations auront une maturité de 7 ans. Leur règlement-livraison est prévu pour le 14 décembre 2011.

L'émission des Obligations s'accompagnera d'un nouvel emprunt in fine d'Eutelsat Communications S.A. pour 5 ans d'un montant de 700 millions d'euros et d'une nouvelle ligne de crédit revolving senior de 200 millions d'une durée de 5 ans également, permettant à Eutelsat Communications S.A. d'assurer le refinancement de sa ligne de crédit in fine existante et du crédit senior renouvelable existant, actuellement non tiré.

Ces opérations permettront au Groupe d'allonger la maturité moyenne de sa dette, laquelle passera de 3,8 ans (au 30 juin 2011) à 5,1 ans après le refinancement.

Le produit net de l'émission obligataire et les nouveaux financements bancaires seront affectés au remboursement de la dette in fine d'Eutelsat Communications S.A. d'un montant de 1 465 millions d'euros ; le crédit renouvelable d'un montant de 300 millions d'euros, actuellement non tiré, sera remplacé par un nouveau crédit renouvelable de 200 millions d'euros. Les financements bancaires conclus par Eutelsat Communications en juin 2006 et à échéance de juin 2013, seront remboursés partiellement avec le produit de l'émission des Obligations en décembre 2011, puis entièrement remboursés et annulés lors de la mise à disposition des fonds des nouvelles facilités de crédit en janvier 2012.

A l'occasion de cette opération, Catherine Guillouard, Directrice Financière d'Eutelsat Communications a déclaré: *«L'accueil positif par le marché de l'émission obligataire d'Eutelsat SA ainsi que des nouvelles facilités de crédit confirme l'attractivité de notre modèle économique qui, placé au cœur de la révolution numérique, associe croissance, rentabilité et visibilité sur le long terme. Avec ce refinancement global de la dette d'Eutelsat Communications, notre Groupe aura toute la flexibilité pour consolider son leadership sur les marchés en plein essor de la télévision numérique et du haut débit et poursuivre une croissance durable.»*

En conclusion, ce refinancement permet à l'entreprise de diversifier ses sources de financement, de renforcer sa flexibilité financière et d'étendre la maturité de sa dette. La transaction globale est conclue avec des termes et conditions qui sont très compétitifs compte tenu des conditions de marché actuelles.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Mitsubishi UFJ Securities International plc et Société Générale Corporate & Investment Banking sont intervenus en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre Associés et Banca IMI et Goldman Sachs International sont intervenus en qualité de Teneurs de Livre Associés de l'émission obligataire. La Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, Ltd, Crédit Agricole Corporate Investment Bank et Société Générale Corporate & Investment Banking sont intervenus en qualité de *Mandated Lead Arrangers* et Teneurs de Livre et Goldman Sachs International, Intesa Sanpaolo SpA, succursale de Paris, et WestLB succursale de Londres sont intervenus en qualité de *Mandated Lead Arrangers* sur le crédit in fine senior et la facilité de crédit renouvelable senior.

Rothschild & Cie est intervenu en qualité de conseils financiers, Latham & Watkins est intervenu en qualité de conseils juridiques et Sullivan & Cromwell LLP est intervenu en qualité de conseils fiscaux d'Eutelsat pour cette transaction. Allen & Overy LLP est intervenu en qualité de conseils pour les *Mandated Lead Arrangers* et Teneurs de Livre dans cette transaction.

A propos des Obligations :	A propos du nouveau contrat de crédit renouvelable :	A propos du nouvel emprunt in fine :
Émetteur: Eutelsat S.A. Montant: 800 million d'euros Coupon: 5,00% Maturité: 7 years Place de cotation: Bourse du Luxembourg	Emprunteur: Eutelsat Communications S.A. Montant : 200 million d'euros Maturité: 5 ans	Emprunteur: Eutelsat Communications S.A. Montant: 700 million d'euros Maturité: 5 ans

A propos d'Eutelsat Communications

Eutelsat Communications (Euronext Paris : ETL, code ISIN : FR0010221234) est la société holding d'Eutelsat S.A. Avec des ressources en orbite sur 29 satellites offrant une couverture sur toute l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Inde et de larges zones de l'Asie et du continent américain, Eutelsat est l'un des trois premiers opérateurs mondiaux en termes de revenus. Au 30 septembre 2011, la flotte des satellites d'Eutelsat assurait la diffusion de plus de 3 950 chaînes de télévision. Près de 1 100 chaînes étaient diffusées par le biais de sa position phare HOT BIRD™ à la position 13° Est, avec une audience de plus de 120 millions de foyers recevant le câble et le satellite en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La flotte d'Eutelsat transporte également une large gamme de services fixes et mobiles de télécommunications et de diffusion de données pour les réseaux vidéo professionnels et les réseaux d'entreprise, ainsi qu'un portefeuille d'applications haut débit pour les fournisseurs d'accès Internet et pour les transports routiers, maritimes et aériens. Filiale d'Eutelsat dédiée à l'exploitation de services IP sur les téléports d'Eutelsat en France et en Italie, Skylogic sert les besoins d'Internet en haut débit d'entreprises, de collectivités locales, d'administrations, et d'organisations humanitaires en Europe, en Afrique, en Asie et sur le continent américain. Eutelsat, qui a son siège à Paris, emploie, avec ses filiales, un peu plus de 700 collaborateurs commerciaux, techniques et opérationnels originaires de 30 pays.
www.eutelsat.com

Contacts :

Presse

Vanessa O'Connor **Tel. : + 33 1 53 98 37 91** **voconnor@eutelsat.fr**

Frédérique Gautier **Tel. : + 33 1 53 98 37 91** **fgautier@eutelsat.fr**

Analystes et Investisseurs

Lisa Finas **Tel. : +33 1 53 98 35 30** **investors@eutelsat-communications.com**

Léonard Wapler **Tel. : +33 1 53 98 31 07** **investors@eutelsat-communications.com**

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, en ou vers les Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. La distribution du présent document ne peut être restreinte par la loi dans certaines juridictions. Les personnes en possession du présent document sont tenues de s'informer et de respecter ces restrictions.

France

Ce document ne doit pas être interprétée comme une offre au public tel que défini par l'article L.411-1 du Code monétaire et financier français et dans la mesure où les obligations ne seront offerts à (i) les fournisseurs de services d'investissement relatifs à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers (personnes fournissant le service de Gestion d'Investissement de verser de Portefeuille Compte gradins de), et / ou (ii) les investisseurs qualifiés (qualifié Investisseurs) agissant pour leur propre compte au sens de, et conformément aux articles L. 411-1, L.411-2 et D.411-1 à 411-3 du D. Code monétaire et financier français et.

Etats-Unis

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci peut être prise, transmis ou distribué, directement ou indirectement, en ou vers les Etats-Unis ses territoires ou possessions ou à toute personne des États-Unis (tel que défini dans la Règle 902 du Règlement S du Securities Act américain de 1933 , tel que modifié). Ce document ne constitue ni une partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis à moins qu'ils soient inscrits en vertu de la Securities Act américain de 1933, tel que modifié (le «Securities Act des Etats-Unis»), ou exemption d'enregistrement. Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act des Etats-Unis et Eutelsat SA n'a pas l'intention de faire une offre publique des Obligations aux Etats-Unis Tout manquement à se conformer à ces restrictions peut constituer une violation du droit des valeurs mobilières aux États-Unis.

Royaume-Uni

Ce document est destiné uniquement aux personnes qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (modifié, le «Financial Promotion Order») , (ii) aux personnes visées à l'article 49 (2) (a) à (d) («high net worth companies, non constituée en société associations etc») du Financial Promotion Order, ou (iii) sont en dehors du Royaume-Uni Ni le présent document ni de son contenu doit être utilisé ou invoqué par des personnes qui ne sont pas des personnes compétentes. Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce document se rapporte est disponible pour les personnes concernées et ne sera réalisé que par des personnes compétentes.

Italie

L'offre des Obligations n'a pas fait l'objet d'un enregistrement conformément à la législation italienne sur les titres financiers et ce document ne peut être distribué en Italie qu'à (i) des investisseurs qualifiés (investitori qualificati) en vertu de l'article 100 du Décret No. 58 du 24 février 1998 (La Loi sur les Services Financiers) et de l'article 34-ter, paragraphe 1, lettre (b) du règlement CONSOB No. 11971 du 14 mai 1999 (le Règlement CONSOB), tel que modifié ou (ii) dans toutes autres circonstances bénéficiant d'une exemption expresse aux règles applicables aux offres au public, conformément à l'article 100 de La Loi sur les Services Financiers et l'article 34-ter du règlement CONSOB No. 11971, dans chaque cas conformément à toute autre loi ou réglementation italienne ou exigence de la CONSOB ou de toute autre autorité italienne.